Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 084/25

Date de publication : 08 MAY 2025

Objet : **Création de deux Zones Réglementées Temporaires (ZRT) pour le meeting national de l'air d'Orléans-Bricy - LFOJ**

En vigueur : Du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2025

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans-Bricy LFOJ, Chateaudun LFOC, Orléans Saint Denis de l'Hotel LFOZ

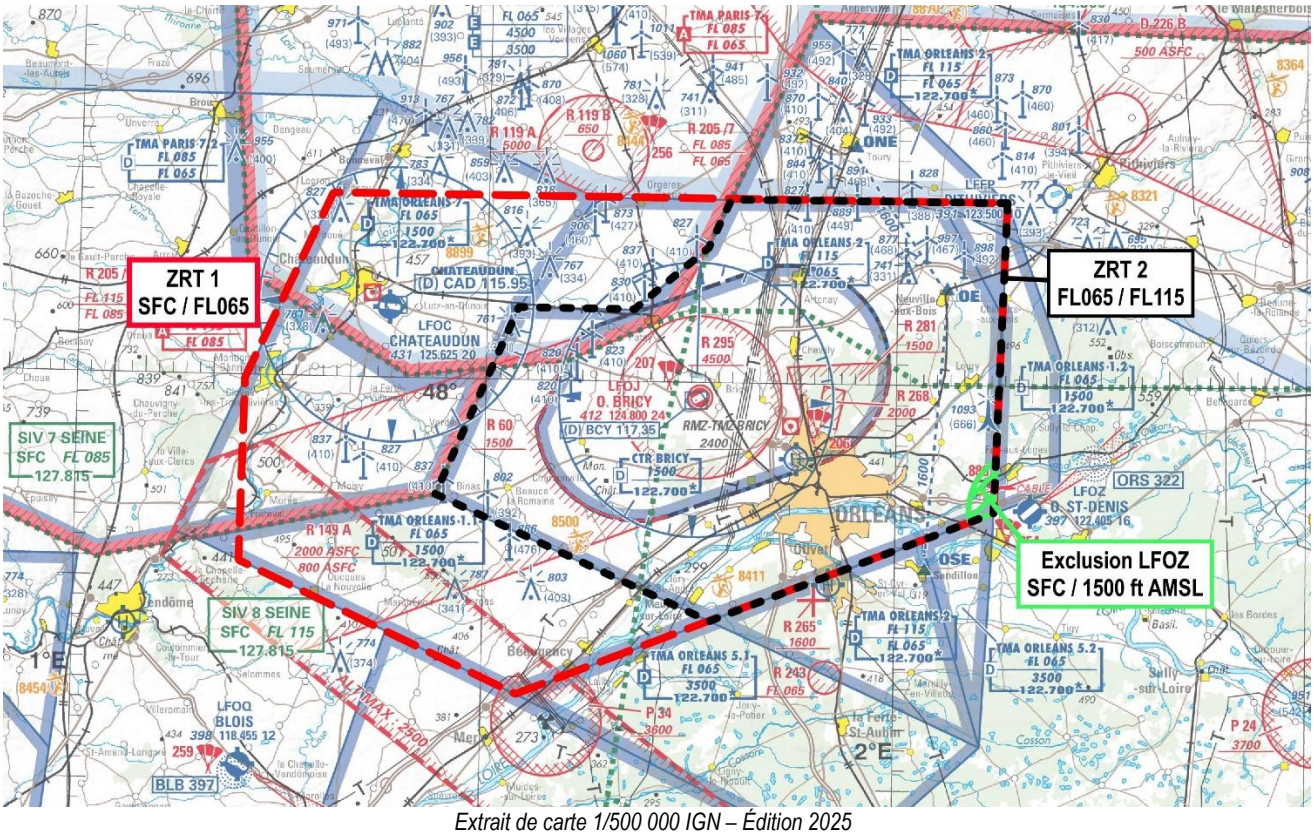

Extrait de carte 1/500 000 IGN – Édition 2025

FR
© SIA

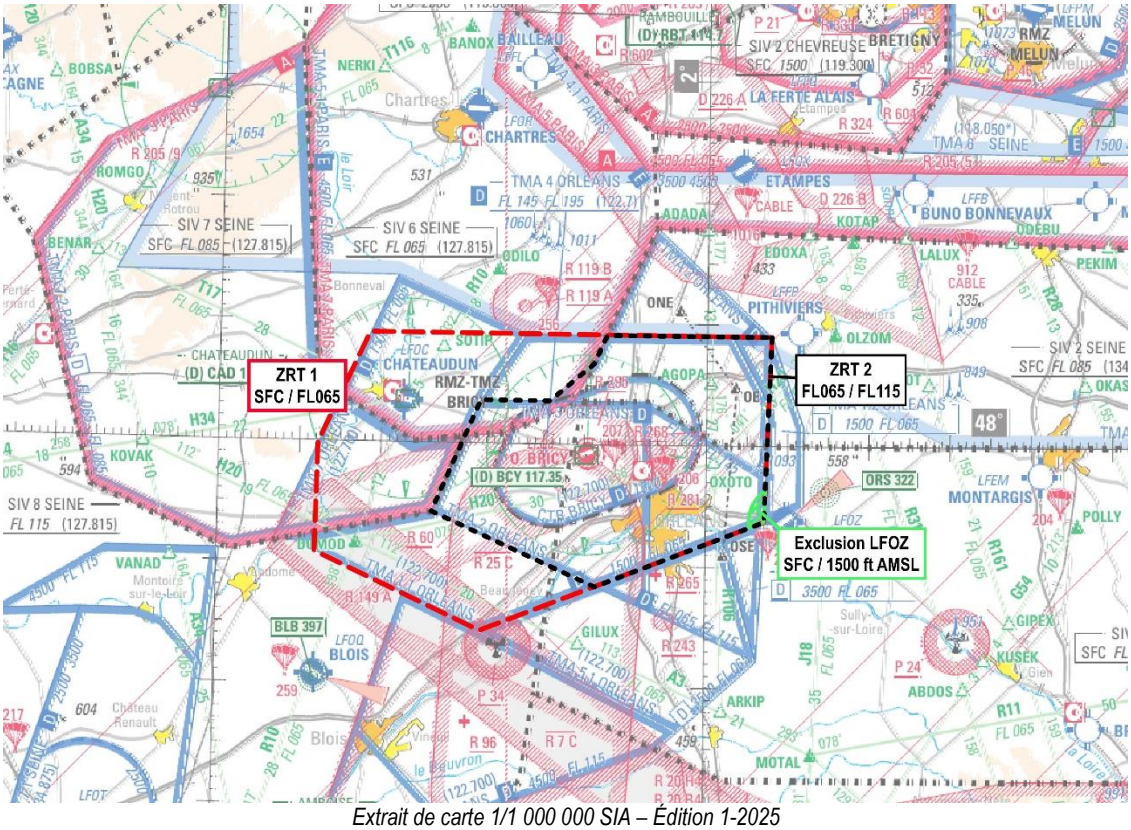

Extrait de carte 1/1 000 000 SIA – Édition 1-2025

ACTIVITÉ
Meeting national de l'air : présentations dynamiques d'aéronefs.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Activables du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2025 : 0600 - 1700

INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de :	
BRICY APP :	122.700 MHz
BRICY TWR :	124.800 MHz
PARIS CTL :	125.080 MHz
PARIS INFO :	129.625 MHz, 126.100 MHz
SEINE APP :	134.875 MHz
SEINE INFO :	127.815 MHz, 134.300 MHz, 120.325 MHz
SAINT DENIS INFO :	122.405 MHz

STATUT
Zones Réglementées Temporaires qui lorsqu'elles sont actives se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent et coexistent avec la zone interdite LF-P 34 Saint Laurent des eaux.

GESTIONNAIRE
Escadron des services de la circulation aérienne de Orléans-Bricy (BRICY APP).

CONDITIONS DE PENETRATION
CAM / CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle, y compris pour les aéronefs sans équipage à bord, sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de BRICY APP (122.700 MHz) : - ACFT participant à la manifestation - ACFT CAG IFR préalablement autorisés en procédure arrivée ou départ d'Orléans Bricy et de Saint Denis de l'Hôtel (avec coordination préalable auprès du chef de quart d'Orléans Bricy). - Les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination auprès de l'approche d'ORLEANS-BRICY.

FR
© SIA

SERVICES RENDUS
Contrôle, information de vol et alerte par BRICY TWR/APP.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES	
ZRT 1	**ZRT 2**
Limites latérales 48°09'00''N, 002°08'00''E 47°53'44''N, 002°07'13''E 47°44'30''N, 001°32'30''E 47°50'49''N, 001°12'05''E 47°59'49''N, 001°12'16''E 48°09'00''N, 001°18'28''E 48°09'00''N, 002°08'00''E à l'exclusion de SFC-1500ft AMSL 47°56'20"N, 002°07'21"E 47°53'44"N, 002°07'13"E 47°53'16"N, 002°05'28"E arc horaire de 3 NM de rayon centré sur 47°53'51"N, 002°09'51"E (ARP LFOZ) 47°56'20"N, 002°07'21"E Limites verticales SFC / FL065	Limites latérales 48°09'00''N, 002°08'00''E 47°53'44''N, 002°07'13''E 47°48'14''N, 001°46'32''E 47°54'16''N, 001°26'22''E 48°03'32''N, 001°32'14''E 48°03'32''N, 001°40'43''E 48°06'37''N, 001°46'06''E 48°09'00''N, 001°47'42''E 48°09'00''N, 002°08'00''E Limites verticales FL065 / FL115

DISPOSITIONS PARTICULIERES
1- Toute activité aérienne suspendue sur l'aérodrome de Châteaudun (LFOC) 2- Les zones suivantes ne sont pas activables pendant l'activation de la ZRT 1 : - LF-R 149 A Orléanais ; - LF-R 268 Cercottes ; - LF-R 281 Orléans Cercottes ; - LF-R 60 Beauce ; - LF-R 295 Bricy ; - RMZ-TMZ Bricy. 3- Activités suspendues dans les ZRT lors de leurs activations : - Toute activité aéronautique est suspendue à l'intérieur des ZRT : aéromodélisme, aéronef qui circule sans équipage à bord, voltige, parachutage, treuil, planeur (y compris les activités vélivoles sur itinéraire dérogatoire et en espace aérien déclassable décrites dans les protocoles locaux ou régionaux), moto-planeur, parapente (motorisé ou non), ULM, autogire, dirigeable, ballon (libre, captif ou baudruche), deltaplane ou tout autre appareil volant motorisé ou non.

ORGANISME A CONTACTER	
Avant le vendredi 23 mai 2025 :	**Pendant le meeting (du vendredi 23 au dimanche 25 mai) :**
Chef des opérations de l'Escadron des Services de la Circulation aérienne 1C.123 : Tél : 02 45 40 71 44 ba123-ops-esca.chef-operation.fct@intradef.gouv.fr	Chef de quart de l'Escadron des Services de la Circulation aérienne d'Orléans-Bricy Tél : 02 38 42 66 45

FR
© SIA